

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 21 MARS 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mmes BUTORI, LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme BUTORI à Mme CASTEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mes chers Collègues,

Il est rendu compte au Conseil d'Administration des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **29 novembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE AGORA**

Afin de développer le lien entre la compagnie Agora et le Conservatoire Maurice Ravel, il a été établi un protocole d'accord entre les partenaires pour la réalisation de sessions pédagogiques pour l'année scolaire 2022/2023 à l'école du Braou dans le cadre du module « sensibilisation théâtre ». En contrepartie, le Conservatoire s'est engagé à verser la somme de 3 200,00 € pour la réalisation de 64 h de cours à 50 €.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



➤ **29 novembre 2022 : CONTRAT D’AFFICHAGE NUIT DES CONSERVATOIRES**

Il a été signé un contrat avec la Société JCDecaux France, pour la réalisation et la diffusion d’affiches dans le cadre de la nuit des conservatoires. En contrepartie, le Conservatoire a versé la somme de 5 370,45 € HT à la société.

➤ **2 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D’ASCAIN**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d’Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d’accord entre la ville d’Ascain et l’Orchestre du Pays Basque autour du concert qui s’est tenu le samedi 3 décembre 2022, à l’église d’Ascain, à 20h.

➤ **6 décembre 2022 : CONVENTION DE PRET AVEC L’ASSOCIATION LAGUNARTE**

Il a été signé une convention de prêt d’une contrebasse avec la compagnie LagunArte en vue de leur résidence d’orchestre prévue du 5 au 10 décembre 2022, à Saint-Jean-de-Luz. La compagnie a assuré le transport de l’instrument et souscrit une assurance pour tout dommage qui aurait pu se produire durant la période de prêt.

➤ **6 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE TEMPLE PROTESTANT DE BAYONNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec l’église Protestante Unie de Bayonne-Biarritz en vue de 3 auditions d’élèves pianistes données au temple protestant en décembre 2022 et juin 2023. Le conservatoire s’est engagé à verser la somme de 80,00 € au temple pour l’utilisation du chauffage sur deux des auditions.

➤ **6 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE JOUR DE FETE**

Afin de développer le lien avec la compagnie Jour de Fête, il a été signé une convention pour la réalisation d’un stage de théâtre de rue les 4 et 5 février 2023. En contrepartie, le Conservatoire s’est engagé à verser la somme de 840,00 € à la compagnie pour la réalisation de 14 heures de prestation.

➤ **13 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE (CHCB)**

Afin de poursuivre le partenariat engagé avec le CHCB, il a été signé une convention pour porter ensemble des actions favorisant une dynamique « Culture et Santé » pour l’année scolaire 2022/2023. Le projet de partenariat se décline sur des concerts d’élèves du CRR en milieu hospitalier et des actions conjointes de préventions et de formations pour les élèves du conservatoire. Il n’y a aucun frais engagé sur ce partenariat.

➤ **13 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SNSA**

Dans le cadre de l’académie d’orchestre organisée pendant les vacances de Toussaint, il a été signé une convention de partenariat avec la SNSA pour la mise à disposition du Théâtre Michel Portal à Bayonne pour le concert final organisé par le Conservatoire Maurice Ravel le samedi 5 novembre 2022. En contrepartie, le conservatoire a versé la somme de 2 508 € TTC à la SNSA.

➤ **15 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MVC DE BAYONNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec la MVC de Bayonne en vue du concert de clarinette donné à la salle Paul Bru de la MVC le samedi 17 décembre 2022. La MVC a mis la salle Paul Bru à disposition du conservatoire. En contrepartie, le conservatoire lui a versé la somme de 30,00 €.

➤ **15 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE AIEC**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d’Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d’accord entre le centre AIEC de Cambo et l’Orchestre du Pays

Basque autour du concert « Musique aux étoiles » avec le Trio Ezekiel, qui s'est tenu à 20h le vendredi 3 février 2023, à la Salle AIEC, à Cambo Les Bains, organisé par la Régie autonome.

➤ **15 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ARGITZE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre l'association Argitze et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « Musique aux étoiles » avec le Trio Ezekiel, qui s'est tenu à 20h le vendredi 20 janvier 2023, au Cinéma Saint-Louis, à Saint-Palais, organisé par la Régie autonome.

➤ **15 décembre 2022 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT PIERRE D'IRUBE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre La Ville de Saint Pierre d'Irube et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « Musique aux étoiles » avec le Trio Ezekiel, qui s'est tenu à 20h le vendredi 27 janvier 2023, à la salle La Perle, à Saint-Pierre-d'Irube, organisé par la Régie autonome.

➤ **10 janvier 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'USTARITZ**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la ville d'Ustaritz et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « De gaieté de chœur » qui s'est tenu le vendredi 13 janvier 2023, à l'église Saint-Vincent, à Ustaritz, à 20h30.

➤ **10 janvier 2023 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LE LYCEE RENE CASSIN**

Il a été signé une convention de partenariat avec le Lycée René Cassin en vue du tournage réalisé par les élèves de terminale option cinéma, le jeudi 12 janvier 2023, au conservatoire de Bayonne. Le Lycée René Cassin a mis en place les moyens techniques, sanitaires et de communication, nécessaires au bon déroulé du tournage.

➤ **12 janvier 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT ETIENNE DE BAIGORRY**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la ville de Saint Etienne de Baigorry et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « De gaieté de chœur » qui s'est tenu le samedi 14 janvier 2023, à l'église Saint-Etienne, à Saint-Étienne-de-Baigorry, à 20h30, organisé par la Régie autonome.

➤ **12 janvier 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE HECHO EN CASA**

Il a été signé une convention avec la Compagnie « Hecho en casa », pour la réalisation d'un stage de théâtre organisé le samedi 4 mars et le dimanche 5 mars 2023, au conservatoire de Bayonne. En contrepartie, le Conservatoire a versé la somme de 720 € TTC à la compagnie pour la réalisation de 12 h de cours, sur présentation d'une facture.

➤ **12 janvier 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE CAEN**

Il a été signé une convention avec le conservatoire de Caen, pour l'organisation d'un temps d'accueil, d'observation et d'échanges pédagogiques au sein du Centre de Ressources Régional Handicap Musique-Danse du Conservatoire de Caen entre Laurent LEBOUTEILLER, son responsable et une équipe pédagogique du Conservatoire de Bayonne les lundi 6 et mardi 7 février 2023. Chaque établissement a pris en charge les frais liés à son fonctionnement sur ces 2 jours.

➤ **20 janvier 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE D'ORTHEZ**

Il a été signé une convention avec l'Ecole de musique d'Orthez, pour l'organisation du projet « Haizeen Topaketak » qui réunissait les élèves d'harmonies du territoire autour d'un programme dédié à cette formation. Cette collaboration comportait une préparation et la réalisation de 2 concerts qui ont eu lieu à Orthez et Bayonne, respectivement les 21 et 27 janvier 2023.

➤ **20 janvier 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SNSA ET L'OFFICE DE TOURISME DE BAYONNE**

Il a été signé une convention avec la Scène Nationale du Sud Aquitain et l'office de tourisme de Bayonne, pour l'organisation du concert du Nouvel an de l'OSPB les 7 et 8 janvier 2023 à la salle Lauga. La SNSA a reversé les recettes de billetterie à l'OSPB selon les modalités prévues dans la convention.

➤ **24 janvier 2023 : ACCORD DE COLLABORATION POUR ECHANGE BIARRITZ-BURGOS**

Il a été signé un document d'accord avec l'Ecole Professionnelle de danse de Burgos « Ana Laguna » pour l'organisation d'un échange pédagogique du 4 au 10 février avec des élèves danseurs des 2 établissements. Le projet a commencé au conservatoire Maurice Ravel et s'est terminé à l'école de danse de Burgos. Les frais ont été répartis équitablement entre les deux établissements.

➤ **31 janvier 2023 : CONVENTION DE PRET AVEC L'ASSOCIATION HERRI SOINU**

Il a été signé une convention avec l'association Herri Soinu, pour le prêt d'un instrument dans le cadre d'un concert que l'association organisait le samedi 11 février 2023 à Ustaritz. En contrepartie, l'association a versé la somme de 100€ TTC au Conservatoire Maurice Ravel sur présentation d'une facture.

➤ **2 février 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE LIONS CLUB DE BAYONNE ET LE LIONS CLUB DE BIARRITZ**

Il a été signé une convention avec Le Lions Clubs de Bayonne et celui de Biarritz pour la mise à disposition de l'auditorium Grenet et de matériel dans le cadre d'un concert caritatif que le Lions Club organise le dimanche 2 avril 2023. Les artistes joueront à titre gratuit et ne bénéficieront donc d'aucune rémunération. Les Lions Clubs se chargeront de la billetterie.

➤ **2 février 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'ORDIARP**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la ville d'Ordiarp et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « Lau Sasuak – Les 4 saisons basques » qui s'est tenu le vendredi 17 février 2023, à la salle polyvalente d'Ordiarp, à 20h, organisé par la Régie autonome.

➤ **2 février 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BAYONNE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la ville de Bayonne et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert « Lau Sasuak – Les 4 saisons basques » qui s'est tenu le dimanche 19 février 2023 à 17h, au Théâtre Michel Portal de Bayonne, dans la saison de l'OSPB et dans le dispositif « Les Dimanches en Musique » organisé par la Ville. La Ville reversera les recettes de billetterie à l'OSPB selon les modalités prévues dans la convention.

➤ **2 février 2023 : CONTRAT DE PRESTATION AVEC ORGUE EN BAIGORRI**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été signé un contrat de prestation avec l'association Orgue en Baigorri, pour la réalisation du concert « Lau Sasuak – Les Quatre saisons basques » qui s'est tenu le vendredi 17 février 2023 à Ordiarp et le dimanche 19 février 2023 à 17h au Théâtre Michel-Portal de Bayonne,

dans le cadre de la saison de l'OSPB. En contrepartie, le conservatoire versera à l'association Orgue en Baigorri la somme de 3 000 € pour sa prestation aux répétitions et concerts ainsi que pour ses frais de route et de repas.

➤ **2 février 2023 : CONVENTION DE COLLABORATION AVEC LA FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE MUSICIENS AMATEURS (FFAMA)**

Dans le cadre de la rencontre musicale qui a eu lieu du 12 au 18 février 2023 au Conservatoire Maurice Ravel à Bayonne, organisée par la FFAMA, il a été signé une convention de collaboration. La FFAMA s'est engagée à verser la somme de 3 129 € au Conservatoire en contrepartie des prestations fournies.

➤ **6 février 2023 : CONVENTION DE PROJET AVEC LE THEATRE DU VERSANT**

Il a été signé une convention avec la Compagnie du Versant pour la réalisation d'un projet avec les élèves CHAAMS Braou organisé les 23 et 24 avril 2023, au Théâtre du Versant. En contrepartie, le Conservatoire s'engage à verser la somme de 449,50 € TTC à la compagnie pour la réalisation de ce projet, sur présentation d'une facture.

➤ **6 février 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE D'ANGLET**

Il a été signé une convention avec la Ville d'Anglet pour sa médiathèque en vue des concerts donnés en février et juin 2023 à la Médiathèque d'Anglet par des élèves de musique de chambre du conservatoire.

➤ **6 février 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT JEAN PIED DE PORT ET L'ASSOCIATION GARAZIKUS**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, l'association Garazikus et le conservatoire en vue du concert « Les Fables de La Fontaine – Musique pour orchestre » qui s'est tenu au Cinéma Le Vauban, à Saint-Jean-Pied-de-Port, le vendredi 24 février 2023, à 20h, organisé par la Régie autonome.

➤ **28 février 2023 : CONVENTION DE PROJET AVEC LA COMPAGNIE CONTRECHAMP**

Il a été signé une convention avec la Compagnie Contrechamp pour la réalisation de 2 sessions pédagogiques avec les élèves Théâtre des cycles 1 et 2, au conservatoire de Bayonne. En contrepartie, le Conservatoire s'engage à mettre à disposition de la compagnie la salle de théâtre sur deux périodes pour des répétitions.

➤ **7 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'OSSES**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville d'Ossès et le conservatoire en vue du concert « Si loin, si proche – Quintette de cuivres » qui s'est tenu le vendredi 17 mars 2023, à l'Eglise Saint-Julien d'Antioche, à Ossès, à 20h, organisé par la Régie autonome.

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le



ID : 064-200087567-20230321-CA20230321_02-DE